



LA MONDIALISATION, quel défi ?

RESUME

La mondialisation existe depuis toujours, elle prend un caractère particulier en cette fin de siècle. Dans ce nouvel ordre mondial, l'économie semble être le principal facteur de puissance. La mondialisation est simplement une arme utilisée par certains pays pour renforcer leur domination voire leur hégémonie sur le reste de la planète. L'exemple des Etats-Unis est sans doute le plus frappant à cet égard. La France ne doit pas rester en arrière. Pour avoir encore un rôle à jouer, il faut un effort national. La mondialisation est une réalité, nous devons procéder aux aménagements politiques et économiques qui s'imposent, au sein de l'Union Européenne qui est sans nul doute un point de passage obligé.

CBA ARNAUD
Groupe C5

*Nous avons des rivalités de pouvoir, de
puissance qui ne sont compréhensible
que par un petit nombre....
La géoéconomie doit les rendre
intelligibles du plus grand nombre.*

Y LACOSTE

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION

1. HISTORIQUE DE LA MONDIALISATION.....	1
1.1. LES MARCHES LOCAUX ET LE COMMERCE AU LONG COURS.....	1
1.2. OUVERTURE DE L'ESPACE D'ECHANGE.....	2
1.3. LA REVOLUTION INDUSTRIELLE	2
2. NOUVEAUX FACTEURS DE PUISSANCE.....	3
2.1. PUISSANCE MILITAIRE	3
2.2. SPHERES D'INFLUENCE.....	4
2.3. PUISSANCE ECONOMIQUE.....	4
3. LES ENJEUX DE LA MONDIALISATION POUR LA FRANCE.....	5
3.1. LE MODELE DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE.....	5
3.2. LES ATOUTS POUR LA FRANCE DANS LA MONDIALISATION.....	6
3.3. LES FAIBLESSES FRANÇAISES FACE A LA MONDIALISATION.....	9
CONCLUSION	9

INTRODUCTION

La mondialisation marquera notre entrée dans le XXI^e siècle.

La mondialisation n'est pas un choix, elle apparaît aujourd'hui à la plupart des observateurs, comme le principal défi auquel vont se trouver confronter les grands pays industriels à l'horizon du XXI^e siècle.

La mondialisation existe depuis toujours, elle prend un caractère particulier en cette fin de siècle ; après l'effondrement du bloc soviétique, l'économie est passée au centre des relations internationales. Dans ce nouvel ordre mondial, l'économie semble être le principal facteur de puissance. La mondialisation est simplement une arme utilisée par certains pays pour renforcer leur domination voire leur hégémonie sur le reste de la planète. L'exemple des Etats-Unis est sans doute le plus frappant à cet égard.

La France ne doit pas rester en arrière. Pour avoir encore un rôle à jouer, il faut un effort national. C'est le basculement de l'ensemble de la nation vers ce défi économique qui nous permettra de rester sur la scène internationale. Cela nécessite une stratégie globale, c'est-à-dire l'engagement de tous les acteurs de la société dans ce processus.

La mondialisation est une réalité, nous devons procéder aux aménagements politiques et économiques qui s'imposent, au sein de l'Union Européenne qui est sans nul doute un point de passage obligé.

1. HISTORIQUE DE LA MONDIALISATION

D'aucuns pensent que la mondialisation est une spécificité de cette fin de siècle. En faite, la mondialisation plonge ces racines dans une longue tradition du commerce. En germe dans le négoce primitif, elle a suivi le long processus d'évolution des sociétés depuis les premiers échanges commerciaux autour de la Méditerranée, en passant par l'épopée des grands navigateurs, jusqu'à la révolution industrielle pour devenir cette vague qui semble être un raz de marée.

1.1. Les marches locaux et le commerce au long cours

Dès l'antiquité des marchés locaux se sont formés autour des villes, et simultanément, au rythme du développement des voies de communications maritimes et terrestres, un commerce au long cours s'est développé. Des marchands allaient chercher aux confins du monde connu ce qui n'existait pas dans leur région. Sans doute ont -ils semer les premiers germes de la mondialisation, jeter les bases de nouvelles relations ? L'exemple des Phéniciens et des Grecs, qui ont développé leur négoce autour de la Méditerranée, montrent bien que dès le début des sociétés a coexisté un commerce local, fermé et un commerce lointain, ouvert. Les deux n'ayant d'ailleurs pas forcément de contact. Des marchés naissaient là où les transporteurs faisaient halte ou se rencontraient. Les échanges ne se faisaient d'ailleurs qu'entre commerçants, et la base du commerce était la complémentarité et non la concurrence.

L'ouverture des marchés intérieurs, la collusion de ces deux commerces, se fit sous la pression des Etats centralisateurs qui voulaient réduire la puissance des villes, en réduisant le protectionnisme de ces villes. Déjà se marquent les relations de la politique et du commerce.

Dès lors le commerce put prendre son essor, et avec ce développement du commerce suivit le développement des techniques financières (lettre de change...) à l'initiative des banquiers italiens. De grande foires se apparurent en Europe, celles de Champagne étaient réputées. les premières organisations capitalistes apparurent surtout dans le commerce du textile et de l'extraction minière.

1.2. Ouverture de l'espace d'échange

Au XV^e siècle, avec la boussole, la conquête maritime va élargir l'espace économique.

Les marchands navigateurs explorèrent les côtes de l'Afrique (de 1482 à 1486 Diogo Cam explora l'embouchure du Congo et une partie de la côte occidentale de l'Afrique), puis l'océan indien jusqu'à la Chine et au Japon (de 1497 à 1498 Vasco de Gama dépassa le cap de Bonne-Espérance et explora l'océan indien) et enfin l'océan atlantique vers l'Amérique (de 1492 à 1504 Christophe Colomb atteint les Antilles).

Les Etats reconnurent l'intérêt du mercantilisme, qui leur permettaient d'accroître leur richesses notamment en or et en métaux précieux Le Portugal puis l'Espagne tirèrent leur puissance de la témérité de leurs explorateurs. Alors l'Europe non-unifiée (Angleterre, France) émergeât. L'expansion de l'économie-monde européenne entraîna la formation d'échanges au niveau mondial. Le commerce internationale était lancé.

Cet espace intégrant les autres continents est fortement hiérarchisé. L'expansion du commerce est indissociable de la concurrence qui opposent les Etats. La révolution industrielle va accentuée cette rivalité entre les Etats.

1.3. La révolution industrielle

Dans cette lutte inter-étatique, sous l'impulsion de la révolution industrielle l'Europe va s'imposer et devenir le centre du monde. L'avantage économique acquis va octroyer à celle-ci un rang de premier au niveau mondiale.

Le second effet de la révolution industrielle est d'accroître le besoin en matière première, ce qui relance la conquête coloniale.

En 1800 l'Europe contrôlait politiquement un tiers de la planète, après la seconde vague de colonisation qui débute en 1870 porte ce chiffre à quatre cinquième de la planète.

2. NOUVEAUX FACTEURS DE PUISSANCE

Les Etats ont toujours lutté pour obtenir la suprématie sur les autres Etats. Plus un pays est puissant, plus il peut imposer sa loi, plus il défend ses intérêts ; selon Marie-France GARAUD,

« les pays n'ont pas d'amis, ils n'ont que des intérêts ».

Cela se rapproche du concept d'hégémonie de « GRAMSI ». Développé dans un cadre national, il s'applique facilement aux relations internationales. Ce concept décrit la façon dont une puissance énonce les données de l'ordre souhaitable en termes universels et le présente comme un ordre profitable pour tous.

La puissance militaire et la puissance économique ont tour à tour été les facteurs de puissance des Etats. Elles ont été les leviers sur lesquels les Etats se sont appuyés pour imposer leur ordre à une plus au moins grande partie du monde. Durant la colonisation, la puissance militaire fut le facteur prédominant, puis pendant la guerre froide, profitant du parapluie américain, un équilibre s'était institué entre puissance militaire et puissance économique, et depuis la chute du mur de Berlin, la puissance économique est passé au premier plan.

2.1. Puissance militaire

Même si la colonisation s'est faite de façon continue, elle fut accélérée à partir de 1885. Cette année là, lors la conférence de Berlin les puissances européennes se sont partagées le continent africain.

En 1897 Lanessan, qui avait été gouverneur de l'Indochine pouvait écrire :
« Nous avons été poussés vers les entreprises lointaines par la nécessité de donner une occupation à l'armée et à la marine. »

Quelles que soient les raisons exactes la colonisation, il est certain que la mise en oeuvre de l'outil militaire a permis d'alimenter une économie en pleine expansion. En effet, la colonisation peut être vue comme la conséquence de la lutte d'influence que se livrent les puissances pour contrôler le reste du monde. Par leur puissance militaire, les Etats de l'Europe ont conquis leur empire pour permettre à leur économie de se développer.

L'Europe a besoin pour le développement de son industrie de matières premières, qu'elle va chercher en Afrique, en Asie et partout dans le monde.

Eugène Etienne, député d'Oran et chef du parti colonial, déclarait :

« le fondement de l'idée coloniale n'est et ne peut être que l'intérêt bien entendu... ».

2.2. Spheres d'influence

Après la colonisation et la prédominance du militaire sur l'économie, apparaît une période d'équilibre entre les deux facteurs. Le monde est figé par la guerre froide. A l'expérience du colonialisme succède, un modèle centre-périphérie (Nord-Sud). ce modèle sous tend une domination d'un centre sur la périphérie¹ Le centre comprend la Triade Etats-Unis, Europe et Japon, la périphérie est divisée en plusieurs niveaux selon le développement économique du pays.

Les Etats dominants le monde ont chacun leur sphère d'influence héritée de l'histoire coloniale.

2.3. Puissance économique

Dans un entretien publié dans une revue de géoéconomie² Y.Lacoste disait :

« je suis frappé d'observer l'importance considérable accordée aux Etats dans la mise en oeuvre des stratégies géoéconomiques. »

Depuis la fin du monde bipolaire, le facteur économique est devenu prépondérant. dans la géopolitique mondiale, on constate l'entrée en force des questions économiques. Ceci marque une nouvelle évaluation de l'importance relative des différents facteurs de puissance. Le facteur militaire est marginalisé par rapport au facteur économique qui est devenu un objectif stratégique des gouvernements.

L'attitude américaine, les cycles de l'Uruguay et l'OMC, le développement des zones d'échange régionales et l'émergence de nouveaux marchés sont autant de signes montrant le basculement des enjeux internationaux.

Marie-France TOINET³ écrivait dans Le Monde en janvier 1994 au sujet du président Clinton : « Ainsi le voit-on, depuis l'automne 1993, dépenser une énergie fiévreuse pour faire aboutir ou réactiver tous azimuts, tour à tour vers l'Amérique latine, l'Asie et l'Europe, dans tous les domaines, de grands accords commerciaux Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), Coopération économique Asie-Pacifique (CEAP), Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)... ».

Et Bill Clinton déclarait :

« je vais balayer cette économie comme un rayon laser et la politique étrangère sera déterminée en fonction de son impact économique ».

Par le développement du « marché » à travers le monde, les Etats-Unis pensent agir pour la sécurité. Dans la charte universelle américaine, Anthony Lake énonçait : « *Un but à atteindre, si possible : la démocratie. Une exigence, quoi qu'il en soit : le marché* ».

¹ défini par Braudel.

² Revue Française de Géoéconomie 1977 N°1 pge42.

³ Directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques, Centre d'étude des relations internationales.

3. LES ENJEUX DE LA MONDIALISATION POUR LA FRANCE

L'accélération de la mondialisation est la résultante de l'appropriation de l'économie par le politique dans un but stratégique. On ne mesure pas la puissance économique d'un pays à l'aune de son PIB. La puissance économique ne se décrète pas, elle est le fruit d'une volonté politique soutenue par une organisation qui lui procurent les moyens de sa vitalité.

Les Etats-Unis ont été les premiers à se mettre sur la ligne de départ de cette course planétaire. Privé de leur rival soviétique, ils ont basculé dans « la guerre économique », la mondialisation n'étant qu'un moyen pour atteindre l'hégémonie.

Il reste aux autres pays et à la France en particulier à s'armer de même tout en se protégeant pour avoir encore sa place de grande puissance.

3.1. Le modèle des Etats-Unis d'Amérique

La prise de conscience de l'importance de l'économie par l'administration américaine remonte aux années 1980, avant la fin de la guerre froide.

Yves BOYER⁴ définit la politique extérieure des Etats-Unis de l'après guerre froide :

« son objectif principal est depuis lors de fournir à l'économie américaine les conditions d'une croissance soutenue gage du maintien du leadership international des Etats-Unis. »

Aujourd'hui les Etats-Unis se sont donnés les moyens de reconquérir la suprématie économique perdue au fil des années depuis la seconde guerre mondiale. D'abord en définissant une stratégie globale nationale au travers d'une administration, d'une doctrine et d'un réseau de renseignement, puis par la restructuration de l'outil industriel, ensuite par l'adaptation des règles internationales (GATT, OMC) à leur main.

Dès son investiture, le président Clinton, se dote d'une structure lui permettant d'appréhender l'environnement économique mondiale. De la même façon que face à la menace soviétique le National Security Council (NSC) avait été créé en 1947, face à la « menace économique » le 25 janvier 1993, le président Clinton créa le National Economic Council (N.E.C.). Il définit aussi un cadre d'emploi, au travers de la doctrine de « l'élargissement » (enlargement) proclamé par Anthony Lake, le conseiller du président pour les questions de sécurité nationale.

La restructuration de l'outil industriel américain a consisté en la réduction et en la modernisation des secteurs traditionnels, mais surtout en le développement des secteurs informatique, télécommunications et spatial.

⁴ Directeur-adjoint de recherche au centre de recherches et d'études sur les stratégies et les technologies; Revue Française de géoéconomie 1997 N°1 pge 99

La lutte pugnace de l'Europe contre les Etats-Unis lors des accords du GATT puis durant le cycle de l'Uruguay montre la hauteur des enjeux. Les nouvelles procédures de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont les procédures du commerce américain.

3.2. Les atouts pour la France dans la mondialisation

Face à la mondialisation, la France a deux cartes principales qui peuvent être des atouts : « l'Union européenne » et « l'Euro »

La régionalisation

« L'un des enjeux de la régionalisation, en Asie ou en Europe, est ainsi d'échapper en partie au libéralisme le plus pur et de s'opposer à l'hégémonie de la seule superpuissance contemporaine, les Etats-Unis. »⁵

Tous les experts s'accordent à penser que le processus de régionalisation n'est pas opposer à celui de mondialisation, mais au contraire il en serait une des composantes.

Ainsi les espaces régionaux gardent leur pertinence face à la mondialisation car ils représentent des territoires économiques plus vastes pour les entreprises, tout en permettant l'affirmation d'une identité culturelle.

Toute seule la France ne pèsera pas lourd face aux américains. Les difficultés qu'à eu la France à faire prendre en compte « l'exception culturelle » lors des négociations du GATT illustrent ce combat de David contre Goliath. Il en est de même chaque fois qu'il s'agit de contrer seul les américains. En revanche les protestations de l'Union européenne contre Boeing ont été prises plus au sérieux et ont porté leur fruits.

L'Union Européenne peut être un creuset pour un modèle européen d'économie de marché, qui reste à être défini, mais qui pourrait s'inspirer du modèle « Rhénan » tel qu'il est défini par Albert (1991).

De nombreux pays cherchent des espaces de stabilité au travers de regroupement régionaux, sans remettre en cause leur ouverture et donc la mondialisation. Ainsi la création de la CEAP (Coopération Economique Asie-Pacifique) s'est faite durant les négociations difficiles des cycles de l'Uruguay.

il y a bien des formes de régionalisation, mais on n'assiste pas pour autant à une sorte de partition du monde en grands sous-ensembles relativement étanches, dont les flux externes seraient faibles en regard des flux internes⁶.

⁵ Frédérique SACHWALD, Maître de recherche à l'IFRI, Politique étrangère, 2/97, Mondialisation et dynamiques régionales

⁶ Pierre VELTZ, Professeur à l'Ecole nationale des Ponts et Chaussées, Une organisation géoéconomique à multiples niveaux.

La monnaie unique

En 1999 l'Euro arrive au niveau de la Banque Centrale Européenne. Bien qu'aucune étude ne puissent réellement dire quel sera l'impact de la monnaie unique, on peut en envisager les conséquences tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Europe.

En Europe, il est certain que l'usage de l'Euro facilitera le commerce d'une part en diminuant les pertes de change les entreprises gagneront en productivité, d'autre part en offrant un vaste marché de presque 400 millions d'habitants De plus l'Euro facilitera la coordination économique et politique des différents pays européens, ce qui renforcera la position de l'Europe sur la scène internationale.

Devant le Sénat, le 4 février dernier, M RUGGERO⁷ disait :

« il y a un effort à faire, me semble-t-il, pour repolitiser l'objectif de la monnaie unique et l'encadrer dans un processus visant à renforcer les institutions politiques »

Le rôle de l'Euro est peut-être bien plus important au plan international.

Le dollar est le symbole de la puissance américaine consacrée par les accords de Bretton Woods. Cette suprématie du dollar donne des avantages certains à l'économie américaine. Cette facilitée de couvrir leur déficit à bon compte a toujours été combattue en France, depuis de Gaulle qui voulait remplacer le dollar par l'or. Avec une monnaie unique l'Europe sera dans une position beaucoup plus forte pour lancer un défi au dollar. Aujourd'hui 65% des réserves mondiales sont en dollar, alors que le PIB des Etats-Unis ne représente qu'un tiers du total des PIB des pays du G10. Pour un même PIB que les Etats-Unis, la part des devises européennes dans les réserves mondiales ne représente que 21%. Il en est de même pour le commerce, ou 50% des exportations sont payées en dollar alors que la part américaine n'est que de 13% des exportations mondiales. L'Europe sera en mesure d'amoindrir l'hégémonie américaine, elle deviendra un exportateur de produits industriels plus important que les Etats-Unis.

d'après M NORENG⁸ :

« L'Europe aura en même temps les intérêts et les moyens de lancer un défi à l'hégémonie monétaire et commerciale des Etats-Unis et la nouvelle monnaie unique représentera une arme politique importante ».

⁷ Directeur de l'OMC

⁸ Professeur à l'Ecole norvégienne d'administration

3.3. Les faiblesses françaises face à la mondialisation

On s'aperçoit que les pays qui dominent les marchés sont ceux qui par une volonté politique, ont mis en place des structures spécifiques, une doctrine, et des moyens de renseignement.

M RUGGERIO, directeur de l'OMC disait, en février 1997, devant le Sénat :

« si nous savons nous adapter et adapter nos structures aux besoins de la mondialisation, je crois que nous pouvons en tirer un profit énorme ».

Or la France est particulièrement en retard en matière d'intelligence économique. A la culture du secret s'ajoute l'éclatement des structures. L'adaptation à la mondialisation nécessite un basculement psychologique que nos dirigeants n'ont pas effectué, bien qu'un comité pour la compétitivité et la sécurité économique (CCSE) ait été créé en 1995 et que le président semble plus enclin à être le représentant des entreprises françaises lors de ces déplacements à l'étranger. Le gouvernement pourrait mettre fin aux blocages de l'administration française, et réunir tous les acteurs concernés par les grands contrats et favoriser un pôle privé d'intelligence économique au profit des PME. On remarque plus la pugnacité des américains, pour gérer les après-conflits au profit de leurs entreprises, que les français. Après la guerre du Golfe, le seul grand contrat pour la France fut la vente de brouettes, les retombées de l'après-conflit yougoslave en terme de marché est pratiquement nul pour les français. Là encore un manque de volonté politique, un manque d'organisation marquent nos faiblesses pour affronter la nouvelle ère.

CONCLUSION

A la fin du siècle dernier deux français, Molinary et Leroy-Beaulieu, et un allemand, von Peez, parlant des relations Europe-Etats-Unis, employaient déjà l'expression « péril américain ».

Alors que la mondialisation de l'économie s'accélère à la fin du XXe siècle, une seule puissance, les Etats-Unis, occupe une position dominante sans exemple dans l'histoire et semble exercer une hégémonie planétaire.

Les enjeux sont nombreux et connus, technologiques avec les « techniques de l'informations », les communications, les réseaux ; sociaux et humains avec les délocalisations, le chômage ; culturels avec l'uniformisation des concepts, du mode de vie. L'année 1846 est pour la plupart des économistes une date très importante dans l'histoire du libre-échange. Ils fêtent l'abolition des droits de douane sur le blé qui, cette année là, entraînera la famine en Irlande : 1,5 millions de morts et 2,5 millions d'émigrés.

Au sein de l'Union Européenne nous devons défendre, notre façon de voir le monde ; il y a autre chose à proposer que les hamburgers et le Coca-Cola.

« La guerre commerciale avec l'Europe...ne peut se terminer que par la suprématie des Etats-Unis sur le monde entier »

annonçait le secrétaire d'Etat américain Lodze au début du siècle.

Si nous ne réagissons pas nous n'en serons pas très loin.

Bibliographie

Le rapport du Sénat

La mondialisation de l'économie, 1996, Jacques Adda, La découverte, collection Repères

La Revue Française de Géoeconomie, 1997, N°1, Pourquoi la Géoeconomie ? ,Economica

La Revue Française de Géoeconomie, 1997, N°2, L'Amérique conquérante, Stratégies pour le XXIe siècle, Economica.

La Revue Française de Géoeconomie, 1997, N°3, Espace mondial, espace commun ? Les vrais défis de la mondialisations, Economica.

Mondialisation et domination économique, La dynamique anglo-saxonne, 1997, Economica.

L'après-duopôle, le monde orphelin de la guerre froide ?, 1997, Charles NOTHOMB, Pierre VERCAUTEREN, Economica
